



## NOS VALEURS, NOS ENGAGEMENTS



- ■ Conformément à ses statuts l'Association promeut et gère des établissements qui visent « à l'application des techniques médicales, psychologiques et pédagogiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation ainsi que la recherche et l'étude dans ces disciplines ».
- ■ Qu'elle intervienne à l'un de ces titres ou à plusieurs et qu'elle le fasse auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes, individuellement ou en groupe (y compris bien sûr le groupe familial), l'Association subordonne son action à une charte éthique fondée sur « **le principe du respect des personnes** ».
- ■ La référence de valeur énoncée sous la forme de « principe du respect des personnes » désigne globalement **une attitude « humaniste »** qui vise à reconnaître et promouvoir la valeur intrinsèque de chaque être humain, quelles qu'en soient l'origine, la religion, les opinions et les références culturelles.
- ■ Ce principe qui est en conformité avec le code civil, le code de la famille ainsi que le code de déontologie se réfère directement à la Déclaration des Droits de l'Homme ainsi qu'à la Convention Européenne des Droits de l'Enfant. Il inclut une conception exigeante de la laïcité.
- ■ La référence conceptuelle des professionnels de l'Association, quant à leur pratique, veut que leur action s'inscrive dans une conception **psychodynamique** de la personnalité.
- ■ Cette conception pose que chaque personne, quels que soient son âge, son état, sa situation, dispose toujours d'autres possibilités de développement que celles qui lui paraissent fixées par la catégorie dans laquelle il est enfermé de son fait ou du fait de son environnement en particulier social.
- ■ **La théorie psychanalytique** fournit aux professionnels de l'Association bon nombre de repères conceptuels indispensables pour rendre compte du travail relationnel et mettre en place les médiateurs techniques qui visent au développement des personnes et au dégagement de leur identité propre.
- ■ Cette référence à la psychanalyse en tant qu'elle constitue un axe dans le choix des moyens éducatifs, formatifs, thérapeutiques, n'est pas exclusive du recours technique à **une pluridisciplinarité**.
- ■ Quelle que soit sa spécificité, le travail technique de tout professionnel de l'Association vise **l'intérêt de l'individu** (tel que compris dans les articles précédents).
- ■ Cependant ce travail technique tend à s'inscrire dans l'ensemble des relations que le sujet lie avec les milieux qui le concernent, y compris le milieu institutionnel. Cela implique :
  - de la part de l'utilisateur assentiment et participation active ;
  - de la part de l'entourage familial (s'il s'agit d'un sujet en situation éducative) une responsabilité aussi éclairée et responsabilisée que possible ;
  - de la part de l'équipe la mise en commun des implications de chacun dans le sens d'une évaluation qualitative des données et des acquis relatifs à l'évolution des personnes.

